

Douleur en cancérologie, prise en charge et traitement

Ce programme vise à :

- Actualiser ses connaissances sur la douleur et sa prise en charge
- Connaître la politique de lutte contre la douleur, les lois et programmes
- Etre capable d'évaluer la douleur (outils, méthodes spécificités)

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture
- > Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- > Masseur-kinésithérapeute
- > Puéricultrice Diplômée d'Etat
- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- * Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- * Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Docteur en pharmacie.

MÉTHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode Pédagogique affirmative et interrogative : En groupe ; exposé interactif, partage d'expérience.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Douleur en cancérologie, prise en charge et traitement

Mode d'Exercice du Participant : Présentiel.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Etymo physiologie de la douleur :

- Définition
- Les mécanismes de la douleur :
 - * Organiques,
 - * Psychologiques
 - * Idiopathiques
- Les différents types de douleurs :
 - * Post opératoires,
 - * Cancéreuses,
 - * Neurogènes
 - * Induites par des soins
- La douleur et le psychisme

> La politique de lutte contre la douleur :

- Les lois
- Les programmes



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Douleur en cancérologie, prise en charge et traitement

> Évaluation de la douleur :

- Les outils
- Les méthodes
- Les spécificités

> Prise en charge du patient :

- En ambulatoire
- En centre spécialisé

> Les traitements :

- Traitements médicamenteux
- Autres traitements

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.